

FICHE DE POSTE

AGENT PORTUAIRE POLYVALENT

CDD/SAISONNIER

DIRECTION / SERVICE : Port de Carnon

AFFECTATION GEOGRAPHIQUE : Port de Carnon

FILIERE

Administrative Technique Culturelle Sportive Animation Sociale Police

GRADE

Agent portuaire polyvalent Echelon - 1 Coeff 170

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

Sans encadrement

Avec encadrement

Nombre d'agents encadrés :

TEMPS DE TRAVAIL

Temps complet

90 %

80 %

50 %

HORAIRES NORMAUX DU POSTE

Temps de travail : annualisé sur la base de 1607 H à effectuer à compter du 01/04/2020

avec horaires variables en fonction des besoins liés à la spécificité du service portuaire et à la saisonnalité :

- Ils s'inscrivent globalement dans le créneau 8H00 - 18H00 (ou 6H00-20H00 en moyenne et haute saison), mais peuvent être modifiés en tant que de besoin.
- En outre, l'agent étant prévenu qu'il est susceptible d'assurer également le **remplacement d'un veilleur de nuit** à tout moment si besoin, ses horaires peuvent aussi être calés sur les temps de travail correspondants, à savoir : de 18H00 à 4H00 du matin (*) (**ou tout autre horaire si ceux-ci évoluent pour les nécessités du service*).

MISSIONS

Les missions principales qui lui sont confiées consistent :

- D'une part à contribuer au bon fonctionnement et à l'entretien en parfait état de tous les ouvrages et équipements portuaires (*aménagements, réparations, et suivis divers*) ;
- Et à répondre aux besoins des usagers (remorquages, manutentions, et prestations diverses), selon consignes de sa direction et, en toutes circonstances, dans le respect des règles de sécurité.
- Remplacement de l'agent d'entretien en cas d'absence.

La fonction d'agent portuaire requiert à la fois la polyvalence (notions de base de plomberie, maçonnerie, électricité, gestion des déchets), la disponibilité et l'esprit d'équipe, la rigueur et la compétence, la technicité (CACES manutentions), et l'aptitude physique (charges, flexions).

ACTIVITES PRINCIPALES

- 1. Manutentions, déplacements, et mise en sécurité, des navires et des équipements associés (engins, darse, bers, port à sec, aires, etc...), avec notamment : (liste non exhaustive)**
 - Aide au calage, matage/démâtage, déplacement, déposes moteur, etc... : toutes opérations sur l'aire de carénage,
 - Aide aux mises à l'eau, remises dans leur poste, déplacements, etc... : toutes interventions au stockage à terre et sur les racks de stockage,
 - remorquages, amarrages et contrôles des amarres, aide au renflouement, et toutes mesures de mise en sécurité des ouvrages et des navires ;dans le strict respect des consignes et règles de sécurité.
- 2. Entretien, vérification et signalements de dysfonctionnements ou pannes, et suivi des ouvrages, sites et équipements, avec notamment : (liste non exhaustive)**
 - Assurer la propreté du plan d'eau, des abords, et des différents sites de l'emprise portuaire (digues, stockage à terre, aires de carénage, etc...), y compris des blocs sanitaires en cas de nécessité ;
 - Collecte et gestion des déchets portuaires (sacs poubelle, tri sélectif, Point Propre, déchetterie)
 - Assurer et suivre l'état et l'entretien des ouvrages et équipements (platelage, visseries, taquets, flotteurs, bornes, lampes, éclairage, réseaux, robinets, fuites, portails, accès magnétiques, panneaux signalétiques, affichage sauvage, échelles, bouées de secours, quais, pontons, catways et bras d'amarrage
 - Signaler immédiatement toutes pannes, anomalies, fuites, défaillances, dysfonctionnement nécessitant des interventions ou remplacements, de même que toutes observations ou réclamations des clients rencontrés, nuisances ou non-conformités (encombrement des quais et pontons, bateaux mal amarrés ou qui polluent...)
- 3. Supervision du stockage à terre, avec notamment : (liste non exhaustive)**
 - Suivre l'état des lisses, des poutres, des madriers, et de tous les ouvrages structurels,
 - et signaler les nécessités de remplacement sécuritaire ou d'intervention sur tous les ouvrages du stockage à terre (y compris au niveau de la darse, et du parking)
 - Assurer le suivi de la maintenance des équipements, et la gestion des outils
- 4. Participation au système de management de la qualité et de l'environnement avec notamment : (liste non exhaustive)**
 - Appliquer l'organisation définie dans les processus et procédures
 - Faire remonter les dysfonctionnements dans la démarche qualité et en matière environnementale
 - Proposer des actions d'améliorations

ACTIVITES OCCASIONNELLES

avec notamment : (liste non exhaustive)

- ✓ Intervenir en cas de problème de pollutions (mise en place de barrages, et sécurisation du site et des navires)
- ✓ Assurer des travaux de maçonnerie et de peinture sur les infrastructures portuaires
- ✗ Rediriger les plaisanciers vers l'accueil de la capitainerie pour tous renseignements

PARTENAIRES DE TRAVAIL

- ✓ Travail en équipe ou isolé
- ✓ Relation courtoise mais contenue avec les usagers
- ✓ Relations avec l'ensemble des agents affectés à la régie portuaire
- ✓ Subordonné au Responsable Technique, à son adjoint, à la Directrice du port et (les week-end ou fériés) à l'agent administratif de permanence à la capitainerie
- ✓ Relations avec la Directrice du port, le Responsable Technique et le service administratif
- ✓ Relations éventuelles avec les prestataires / fournisseurs de service du port

CONNAISSANCES/COMPETENCES ET QUALITÉS REQUISES

CONNAISSANCES ET REQUIS :









- ✓ Permis de conduire valide
- ✓ Permis bateau
- ✓ CACES manutention (portique, grue, et engin à fourche)
- ✓ Respect des consignes de sécurité
- ✓ Mesures d'intervention sur les pollutions nautiques
- ✓ Gestion des déchets nautiques
- ✓ Mesures prévention incendie
- ✓ Connaissances maritimes (langage marin, règles d'amarrage, typologie des navires, etc...)

COMPETENCES ET QUALITÉS REQUISES

- ✓ Diplomatie et savoir vivre
- ✓ Sens du travail en commun, esprit de collaboration
- ✓ Sérieux et rigueur
- ✓ Polyvalence
- ✓ Adaptabilité
- ✓ Savoir nager (brevet de natation 25 mètres recommandé)
- ✓ Utilisation du défibrillateur semi-automatique
- ✓ Habilitations techniques particulières : CACES et permis bateau ; habilitations électriques de base (BS ou BE)...
- ✓ Techniques et principes d'intervention en électricité, peinture, mécanique, plomberie, menuiserie...

PARTICULARITES / CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE

- ✓ Horaires irréguliers et décalés avec une large amplitude des horaires en fonction des saisons
- ✓ Travaille les week-ends et jours fériés selon le planning
- ✓ Travail de nuit en remplacement du veilleur de nuit
- ✓ Pas (ou peu) de possibilité de congés en période estivale compte tenu des obligations du service
- ✓ Astreinte possible (rémunérée)

								E.P.I. spécifiques
Vêtement de travail	Casque	Lunette / visière	Protections auditives	Protections respiratoires	Gants	Harnais	Chaussures de sécurité	Autres
X	X	X	X		X		X	Gillet de sauvetage